

## **Mouvement des gilets jaunes : Arrêtons d'affirmer que ce mouvement est populaire ! Maintenant, ça suffit !**



## **Mouvement des gilets jaunes : Arrêtons d'affirmer que ce mouvement est populaire ! Maintenant, ça suffit !**

Depuis le 17 novembre, les entreprises du transport routier sont les cibles privilégiées d'une majorité de gilets jaunes, notamment sur les barrages illégaux qu'ils mettent en place. Par la menace, les manifestants contraignent les conducteurs à s'arrêter parfois même en dégradant volontairement les véhicules.

Depuis le début de ce conflit, l'OTRE martèle que les entreprises du secteur ont été les premières victimes économiques de ce mouvement. Elles ont subi et subissent encore, de plein fouet, les conséquences des barrages routiers.

Très présente en relais des professionnels, l'OTRE n'a eu de cesse d'alerter les autorités au

niveau national comme dans les territoires de la situation dramatique que subissent principalement les PME du transport routier de marchandises comme de voyageurs, notamment dans le secteur du tourisme.

Aujourd'hui, l'exaspération des chefs d'entreprises est à son paroxysme. Ils ne supportent plus les entraves imposées par une poignée de gilets jaunes. Tous ces transporteurs regrettent l'absence de réelles réactions des autorités locales.

Les PME du transport routier sont au bord du gouffre. Ce mouvement en a déjà condamné certaines. Quand allons-nous arrêter la casse ? En quoi détruire des milliers d'emplois peut-il faire baisser les taxes pour tous ?

L'OTRE redoute que ce ras le bol des entreprises débouchent maintenant sur des réactions incontrôlées et incontrôlables. L'OTRE ne garantit plus les réactions de ses adhérents.

**Elle appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités en dégageant immédiatement tous les barrages les plus importants et pour lesquels les autorités ont laissé beaucoup trop de latitude aux manifestants de « s'installer dans un certain confort » pour durer.**

Arrêtons d'affirmer que ce mouvement est populaire. Si la garantie constitutionnelle de la liberté du commerce et de l'industrie n'est plus garantie par l'État, les transporteurs n'auront d'autres alternatives que réagir !

Maintenant ça suffit !

**Contact presse :**  
**Jean-Marc RIVERA, secrétaire général**  
**06 30 12 37 37**  
[jeanmarc.rivera@otre-direction.org](mailto:jeanmarc.rivera@otre-direction.org)